

La check-list du déménagement



Dès que possible



3 mois avant

- Lettre de préavis (bailleur ou copropriété)
- Chercher les écoles, crèches et/ou nourrices proches du futur domicile
- Résilier mon bail sur <https://services.bemove.fr/vouille-immo>
- Budgetiser mon déménagement
- Devis déménageurs ou location de camion ? Devis gratuit au 09 71 00 77 50 ou sur <https://services.bemove.fr/vouille-immo>



1 mois avant

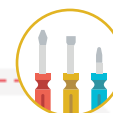


09 71 00 77 50

Un interlocuteur unique pour toutes mes démarches

- Compteur d'électricité : mettre le compteur à mon nom
- Téléphone : récupérer le numéro de l'ancien occupant
- Internet : souscrire un nouvel abonnement
- Mobile : vérifier la couverture réseau
- Eau : contacter le service public des eaux
- Assurance habitation : souscrire un nouveau contrat au 09 71 00 77 50 et résilier l'ancien
- Assurance auto : informer mon assureur je peux demander un nouveau tarif ou comparer avec les concurrents

2 semaines avant



Communiquer mon changement d'adresse :

- Banque
- Employeur
- Réexpédier mon courrier par La Poste sur <https://services.bemove.fr/vouille-immo>

- Lister le petit matériel (douilles de chantier et ampoules, prises multiples, dominos, joints neufs, etc.)
- Préparer une caisse à outils pour le jour J (tournevis d'électricien, clé à molette, assortiment de clés Allen, pince multiprise, maillet ou marteau, etc.)

Jour du déménagement

État des lieux

.....
Date d'état des lieux de sortie

.....
Date d'état des lieux d'entrée

Mon ancien logement



Mettez vos compteurs à votre nom, retrouvez votre numéro de compteur... Contactez le :

Mon nouveau logement

Relevés des compteurs :



09 71 00 77 50



Je pense à confirmer à mon assureur la fin du contrat et lui envoyer une copie de l'état des lieux de sortie ou tout autre document justificatif



1 mois après

- Résilier ou transférer mes abonnements sur <https://services.bemove.fr/vouille-immo>
- Installer une alarme
- Contacter les organismes administratifs :
- Cartes grises www.ants.gouv.fr
- Listes électorales en mairie ou en ligne www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396
- Mutuelle

Contacter les services publics :

- Un seul formulaire : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R11193
- Impôts, Pôle Emploi, Caisse de sécurité sociale (CPAM, MSA, CAF, etc.), Caisse des Allocations Familiales, Caisse de retraite (Agirc et Arrco, Cnav, etc.), Caisse des dépôts

Dans les mois qui suivent

- Contrats résiliés : vérifier l'arrêt des prélèvements et les éventuels trop perçus
- Changement d'adresse : prévenir l'expéditeur dès que je reçois du courrier encore transféré par La Poste. Si je continue de recevoir des courriers après six mois, j'envisage de prolonger la période de réacheminement par La Poste.